

Implant contraceptif

PUBLIÉ LE 05/01/2026 - MIS À JOUR LE 11/08/2026

⚠ **Attention : cette contraception ne protège pas des infections sexuellement transmissibles.**

Introduction

L'implant contraceptif est une contraception contenant des hormones, comme la pilule. C'est un bâtonnet de quatre centimètres de long et 2 mm de diamètre contenant un progestatif, qui agit en bloquant l'ovulation. Il est inséré sous la peau du bras par un médecin ou une sage-femme à l'aide d'une aiguille spéciale et peut être retiré à n'importe quel moment. Il agit en continu pendant 3 ans et évite les risques d'oublis.

Une visite de contrôle est nécessaire 3 mois après la pose de l'implant.

Principaux risques et effets indésirables

Comme tous les médicaments, ces implants hormonaux peuvent provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez toutes les femmes.

Les effets indésirables les plus fréquents sont : maux de tête (dont migraines), nausées, modifications des règles (saignements entre les règles, saignements abondants ou diminués, modification de la durée des règles, disparition des règles, règles douloureuses), inflammation de la vulve et du vagin, modifications de l'humeur (dépression), baisse de la libido, acné, peau grasse, chute de cheveux, augmentation de la pilosité, kystes aux ovaires, prise de poids, douleurs au niveau des seins, du ventre, du bas-ventre.

Il peut arriver, bien que ce soit rare, que l'implant contraceptif se déplace du site où il a été inséré dans le bras. Cela peut causer des lésions neurovasculaires. Très rarement il peut se déplacer vers l'artère pulmonaire entraînant des douleurs thoraciques et/ou des difficultés respiratoires, toux, parfois avec du sang dans les crachats (hémoptysie). Si c'est le cas, consultez rapidement un professionnel de santé. Ces déplacements peuvent être liés à une insertion trop profonde de l'implant.

La visite de contrôle 3 mois après la pose de l'implant peut permettre de déceler ces risques. Vous pouvez aussi vérifier régulièrement (mensuellement) la présence de votre implant à son emplacement habituel en le sentant sous la peau avec vos doigts.

Les contraceptifs à base d'étonogestrel sont associés à une très faible augmentation du risque de méningiome, tumeurs généralement non cancéreuses qui se développent à partir des couches de tissu entourant le cerveau.

En cas de signes évocateurs de méningiome (maux de tête persistants, troubles visuels, faiblesse musculaire, troubles de l'équilibre, troubles du langage, perte de mémoire, épilepsie nouvelle ou aggravée), consultez rapidement un professionnel de santé.

Si vous ressentez des effets indésirables suite à la prise de votre contraception, parlez-en à votre médecin et faites une déclaration de pharmacovigilance.

Contre-indications principales

Ce médicament est contre-indiqué si vous avez :

- Un méningiome ou des antécédents de méningiome (tumeurs généralement non cancéreuses qui se développent à partir des couches de tissu entourant le cerveau et la moelle épinière, les méninges) ;
- Une thrombose, c'est-à-dire la formation de caillots de sang pouvant bloquer les vaisseaux sanguins et entraîner, par exemple, une phlébite dans les jambes ou une embolie pulmonaire. un cancer du foie ou d’autres maladies sévères du foie ;
- Un cancer ou une suspicion de cancer du sein ou des organes génitaux ;
- Des saignements vaginaux inexpliqués ;
- Si vous avez, ou avez eu, une maladie grave du foie et que les tests sanguins ne sont pas à nouveau dans les normes ;
- Hypersensibilité à l’étonogestrel ou aux excipients.

En cas de survenue, pour la première fois, de l'une de ces pathologies alors que vous portez un implant, il faudra en informer votre médecin et réévaluer votre contraception.

Mesures de réduction du risque

Pour réduire ces risques, l'ANSM a émis des recommandations.

Nous rappelons que les praticiens posant ce type d'implant doivent avoir suivi une formation pratique et doivent être habitués à poser ce type d'implants.

Pour plus d’informations :

Conseil pratique

Pensez à vérifier régulièrement (1 à 2 fois par mois) que votre implant est bien en place, en le palpant sous la peau du bras.

Si vous ne le sentez plus, ou si vous avez l’impression qu’il s’est déplacé, prenez rendez-vous avec un professionnel de santé.

Ceci est un médicament, si vous constatez des effets indésirables, parlez-en à votre médecin et faites une déclaration.